



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 04 avril 2019

L'opérateur Orange se positionne sur le réseau public de fibre optique du Nord et du Pas-de-Calais

Ce jeudi 4 avril, Orange a annoncé la disponibilité prochaine de ses services sur le réseau public de fibre optique déployé par la Région et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Olivier MAST, Directeur Orange Grand Nord-Est, et **Christophe COULON**, Président du Syndicat Mixte « La Fibre numérique 59-62 », se sont réunis ce jour dans le cadre d'un déjeuner de presse pour annoncer cette bonne nouvelle pour les habitants des territoires concernés (hors zones privées).

Rendue possible grâce à un accord avec Axione, délégataire en charge de la construction et de l'exploitation du réseau Très Haut Débit dans les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, cette avancée permettra aux habitants des communes desservies de pouvoir souscrire aux offres Fibre d'Orange.

A date, ce sont **148 675 prises (logements et locaux professionnels) répartis sur environ 350 communes ont été déployées sur le réseau de la Fibre Numérique 59-62.**

En s'abonnant à une des offres commercialisées par les fournisseurs d'accès présents, des débits jusqu'à 1Gbit/s sont possibles grâce à la technologie FTTH (« Fiber to the Home » ou « Fibre jusqu'à l'abonné »).

Les ouvertures commerciales se poursuivent en fonction des déploiements de la fibre optique avec pour objectif que d'ici 2021, les **668 222 foyers et entreprises** concernés par le Réseau d'Initiative Publique (RIP) du Nord et du Pas-de-Calais soient éligibles à la fibre optique.

Olivier MAST, Directeur d'Orange Grand Nord-Est :

Dans les zones privées du Nord-Pas-de-Calais, Orange a déjà rendu la fibre accessible à plus de 510.000 logements et locaux professionnels. Aujourd'hui, nous décidons d'aller encore plus loin en devenant fournisseur d'accès à Internet (FAI) sur le réseau d'initiative publique du Nord-Pas-de-Calais. Grâce à cette décision, les 1,9 millions de logements du Nord-Pas-de-Calais pourront, à terme, profiter des offres Fibre d'Orange. Orange souhaite ainsi proposer ses offres au plus grand nombre, en zone rurale comme en zone urbaine ou péri-urbaine. ».

Christophe COULON, Président du Syndicat mixte Nord-Pas-de-Calais numérique :

« Le Réseau d'Initiative Publique du Nord – Pas de Calais est le plus ambitieux de France. En termes de calendrier, l'objectif 100% fibre a été avancé à 2021. Depuis début 2018, il a pris la première place nationale des RIP de France, en termes de nombre de prises déployées par trimestre (35.000). Nous nous réjouissons de l'arrivée de l'opérateur ORANGE sur notre réseau, sur lequel tous les Fournisseurs d'Accès Internet sont dorénavant présents. Plus les offres de services seront nombreuses plus la concurrence pourra s'exprimer, et ainsi baisser les coûts des abonnements pour le plus grand plaisir de nos habitants ! »

Les bénéfices de la fibre

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du *smartphone* à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Concrètement, la fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargement se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une qualité d'image excellente (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

A titre d'exemple, il est possible, avec une offre fibre basique à 100 Mb/s, de télécharger légalement un film HD de 4,5 Go en 6 minutes, contre une heure en ADSL 10 Mb/s, ou bien de transférer 100 photos de 350 Mo au total en environ 28 secondes contre 4,40 minutes en ADSL 10 Mb/s.

Par ailleurs, la fibre facilite la vie des entreprises en accélérant le téléchargement, l'échange et le stockage de nombreux documents volumineux (présentations de plusieurs centaines de Mo, vidéos, etc.). Elle permet également aux entreprises de réduire les déplacements des collaborateurs grâce à la visioconférence.

A propos d'ORANGE :

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2018 et 151 000 salariés au 31 décembre 2018, dont 92 000 en France. Le Groupe servait 264 millions de clients dans le monde au 31 décembre 2018, dont 204 millions de clients mobile et 20 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 27 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : @presseorange.

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

A propos de La Fibre Numérique 59-62 :

La Fibre Numérique 59/62 est un Syndicat mixte créé par la Région et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais pour mettre en œuvre le déploiement de la fibre optique dans les zones rurales des départements du Nord et du Pas-de-Calais (1153 communes), là où les opérateurs privés n'ont pas manifesté leur intention d'investir en propre.

Pour la part « collectivités territoriales », ce projet dont l'objectif est 100% fibre en 2021, est financé à 40% par la Région, 40% par les Départements et 20% par les Intercommunalités.

Contacts presse :

Orange : Florentin Soonckindt – florentin.soonckindt@orange.com

La Fibre Numérique 59-62 : contact@lafibrenumerique5962.fr

